

### Votre environnement de travail

Sur la commune de VIOLAY.

**MISSION** : Sous l'autorité du responsable du service Espaces Verts et des élus, vous exécutez les programmes de travaux définis par votre hiérarchie en matière d'entretien et de création florale de la commune en vue d'obtenir la 1<sup>ère</sup> fleur le label « Village Fleuri ».

### Vos missions principales

- Participer à la réalisation de travaux d'espaces verts comprenant : création, réalisation et plantation des massifs fleuris et arbustifs, tonte, arrosage...
- Rendre compte des chantiers à son supérieur hiérarchique
- Maîtriser les techniques horticoles et arboricoles de base
- Maîtriser les techniques de tonte et d'élagage
- Maîtriser l'arrosage des végétaux en fonction de leur typologie
- Maîtriser les techniques alternatives
- Maîtriser l'entretien et la taille des végétaux
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Entretien des outils et le matériel

### Votre savoir être

- Esprit d'initiative et autonomie
- Bonne condition physique
- Rigueur dans les consignes
- Polyvalence
- Réactivité
- Sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe

### Votre profil

**Formation** : BEP – BAC PRO ou équivalent en Travaux Paysagers ou horticulture

**Permis de conduire** : B obligatoire – C souhaité

**Autres** : CACES souhaités CACES 1 (minipelle)

**Expérience dans les métiers des espaces verts exigée.**

### Informations complémentaires et pratiques

Date limite de dépôt des candidatures : 29 février 2024

Date de début de la mission : 1<sup>er</sup> avril 2024 pour 6 mois

Rémunération sur grade de recrutement : adjoint technique (1 448 € net mensuel avant imposition)

### Qui contacter ? Où postuler ?

Envoyer lettre de motivation, CV, à l'attention de Madame le Maire de VIOLAY –

↳ [mairie.violay.sg@wanadoo.fr](mailto:mairie.violay.sg@wanadoo.fr)